

Constats et enjeux

La pédiatrie communautaire, un pilier pour la santé de l'enfant et de l'adolescent·e

Au célèbre proverbe africain « Il faut tout un village pour élever un enfant », on pourrait ajouter : « et toute une communauté pédiatrique pour le soutenir et l'accompagner ». Et dans le canton de Vaud, qu'en est-il de la prévention et de l'accompagnement des enfants?

La pédiatrie communautaire est principalement exercée par la médecine extrahospitalière, en particulier les pédiatres, les professionnel·les de la santé en milieu scolaire et le réseau de santé communautaire.

Elle vise à offrir des soins, à promouvoir la prévention et proposer des services intégrés aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 18 ans, tout en évaluant globalement les situations afin de repérer et prévenir les facteurs de risque compromettant leur développement et leur santé. En veillant à favoriser l'équité en matière d'accès aux soins et aux actions de promotion de la santé, les pédiatres et la communauté de professionnel·les socio-sanitaires accompagnent les familles et les jeunes afin de leur redonner le pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie et leurs comportements en matière de santé.

Constats de terrain et quelques chiffres

Le canton de Vaud compte 22% d'enfants et jeunes de moins de 20 ans, une période de vie essentielle pour le repérage précoce des déterminants sociaux de la santé et du stress toxique (dont les impacts peuvent s'étendre sur le court, moyen et long terme). En Suisse, ce pourcentage est relativement stable, même si les professionnel·les de santé, que ce soit dans leur cabinet médical, dans les écoles ou à domicile, constatent une augmentation des besoins et de la complexité psycho-sociale des situations. Une grande partie de leur travail porte ainsi sur l'appréciation de cas impliquant, entre autres, des enfants à besoins particuliers, des familles en situation de précarité ou de la violence sur mineur·es, ainsi que des problématiques d'isolement social et de souffrance psychologique à l'adolescence.

En réponse à ces problématiques, une partie de cette communauté de professionnel·les offre des prestations gratuites pour les familles, précision importante sachant que près de 20% des enfants en Suisse vivent dans la pauvreté. Dans le canton de Vaud, ces prestations sont proposées, par exemple, par les infirmiers et infirmières spécialisés·es dans la petite enfance, le réseau de santé en milieu scolaire, les interprètes, les médiateurs et médiatrices communautaires ou encore les éducateurs et éducatrices, de même que les travailleurs sociaux et travailleuses sociales.

Une urgence de valorisation et de coordination

Face à la pénurie annoncée de pédiatres dans les années à venir, une politique claire est requise pour renforcer leur rôle et leur mission, mais aussi soutenir et coordonner l'ensemble des acteurs et actrices de la pédiatrie sociale et communautaire. Cet engagement doit aussi permettre de répondre aux besoins en santé des familles et de garantir l'équité d'accès aux actions de prévention pour les populations en situation de vulnérabilité et à risque de discrimination.

Malheureusement, la pédiatrie sociale demeure sous-dotée sur le plan financier et peu valorisée dans le monde hospitalier. Elle constitue pourtant un levier essentiel pour prévenir des comorbidités particulièrement coûteuses – tant pour les patient·es et les familles que pour notre système de santé – tout en étant encore

trop souvent limitée dans ses moyens au regard de l'ampleur de ses missions (tarification restreinte des évaluations pédiatriques bio-psycho-sociales, manque de places dans les institutions, longue liste d'attente pour les évaluations logopédiques ou pour les actions éducatives en milieu ouvert, etc.).

«Face à la pénurie annoncée de pédiatres dans les années à venir, une politique claire est requise pour renforcer leur rôle et leur mission.»

Vers une action intégrée et précoce

Aujourd'hui représenté par la pédiatrie ambulatoire et la santé en milieu scolaire, ce domaine appelle à une action globale et précoce, coordonnant les actions médicales, infirmières, éducatives et sociales dans le respect de la Convention des droits de l'enfant, afin de garantir aux enfants et adolescent-es le droit de jouir du meilleur état de santé possible.

Pour l'enfance et la jeunesse d'aujourd'hui, et pour l'avenir de nos sociétés, il apparaît prioritaire de mettre en œuvre une politique de santé publique en pédiatrie générale. Elle doit être fondée sur le renforcement de la médecine de premier recours et le soutien à la relève en formation prégraduée et postgraduée, mais aussi sur le monitoring des besoins de la population pédiatrique et la valorisation des acteurs et actrices de la santé communautaire.

Dre Sarah Depallens
Cheffe du service Santé et Prévention, Ville de Lausanne